

RÈGLEMENT

- ★ Le Troc se déroule le samedi **10 septembre 2022** de **10h00 - 14h00** dans la salle omnisports de **Derrière-la-Ville** à 1033 **Cheseaux-sur-Lausanne**
- ★ Cette manifestation est **ouverte à tous** (entrée gratuite pour les visiteurs) La vente est exclusivement **réservée aux particuliers**. Les professionnels, brocanteurs ou antiquaires ne sont pas acceptés
- ★ En cas d'annulation de la manifestation décidée et ordonnée par l'OFSP et/ou le canton lié à la pandémie, le montant de votre emplacement vous sera remboursé. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'absence pour maladie et/ou accident, le montant reste dû
- ★ Des **places de parc** pour les **visiteurs** sont prévues en face de la salle, ainsi qu'à la Place du Grand Pré (à côté du Galion's PUB & Hotel) 3 min. à pied, via la Gare du LEB

Merci aux **exposants de se parquer obligatoirement au centre du village**

Horaires pour les exposants

- ★ Les exposants doivent installer **leur table** le vendredi 9 septembre 2022 entre **18h30 et 20h00** au plus tard (fermeture de la salle à 20h30)
- ★ Les enfants doivent installer leur propre **couverture** le samedi 10 septembre 2022 :
entre 08h30 et 09h00 : uniquement pour les 40 inscrits à l'avance via le formulaire online, réception d'une confirmation + paiement à l'avance obligatoire
entre 09h00 et 09h30: pour les suivants, avec inscription et paiement sur place, ceci uniquement en cas de beau temps à l'extérieur

Inscriptions

- ★ Les inscriptions sont ouvertes dès le **2 juillet 2022 à 12h00** ceci directement sur le site www.eventcheseaux.ch

Tarifs et paiement

- ★ Prix de location d'une table : **CHF 25.00**, aucun % ne sera perçu sur les ventes.
- ★ Prix de location de l'emplacement-couverture : **CHF 5.00**, aucun % ne sera perçu sur les ventes.
- ★ Dès inscription effectuée, un email de validation est envoyé avec les coordonnées bancaires :
IBAN : CH16 8080 8007 3011 7565 4
Titulaire : Event@Cheseaux – 1033 Cheseaux
Banque : Banque Raiffeisen d'Assens
Communications : n° table et/ou couverture + votre nom & prénom
Paiement à effectuer de suite sans versement dans un délai de 15 jours après votre inscription, votre place est remise en location

Emplacements

- ★ Chaque famille peut disposer d'une seule table et/ou d'un seul emplacement-couverture
- ★ Les tables et couvertures **sont réservées** selon l'ordre d'arrivée des inscriptions **L'attribution des emplacements** relève de la seule responsabilité de l'organisateur
- ★ Les emplacements-couvertures sont attribués au fur et à mesure de l'arrivée des enfants le samedi matin
- ★ Chaque exposant doit rester à sa table ou à sa couverture jusqu'à la fin de la bourse, soit jusqu'à **14h00 sans exception** (même s'il n'a plus de marchandise à vendre !)

Sécurité - Assurance

- ★ Veuillez surveiller vos marchandises pour éviter tout vol **Event@Cheseaux**, association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'éventuels incidents qui pourraient se produire durant l'événement
- ★ Les enfants qui exposent sur une couverture restent sous la responsabilité de son représentant légal pendant toute la durée du Troc

Buvette

- ★ Boissons chaudes et froides, sandwiches, pâtisseries en vente sur place

Infos utiles

- ★ Nous vous conseillons des étiquettes, autocollants ou autres indications de prix sur tous les objets à vendre
- ★ Veuillez prévoir assez de pièces de monnaie pour pouvoir rendre facilement l'argent **la buvette ne fait pas le change**
- ★ Tout le matériel à vendre est en parfait état et les jeux par éléments sont complets.
- ★ Les objets suivants **sont interdits à la vente** :
- Jeux et DVD, revues, livres, etc. présentant un caractère pornographique, violent ou raciste
- Produits alimentaires, tels que boissons ou toute nourriture (y compris production artisanale)
- Armes ou imitations d'armes
- ★ Il est interdit de distribuer de la publicité lucrative auprès des exposants

Invendus

- ★ Chaque exposant débarrasse et nettoie sa table et/ou son emplacement-couverture à la fin du Troc.

Dispositions COVID

- ★ Les recommandations en vigueur OFSP seront appliquées lors de la manifestation
- ★ La distance doit être gardée, et le plan de protection élaboré pour l'événement doit être respecté par TOUS.

Les exposants qui s'inscrivent s'engagent à respecter le présent règlement

Cheseaux, juillet 2022